

Nouvelle année, archaïques arrêts ?

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs,

Nous débutons l'année 2026 par une instance à la Direction générale.



Nos vœux 2026 : que les autorités reviennent à la réalité...

Nous commençons donc notre déclaration liminaire par la présentation de nos vœux de nouvelle année aux personnes ici présentes et plus largement à tous nos collègues.
Et il y en a bien besoin !



... C'est-à-dire prennent leurs responsabilités face aux besoins !

Notre positionnement syndical de refus du démantèlement des moyens douaniers, exprimé par des votes clairs et continus en ce sens depuis deux décennies, infuse-t-il enfin ?

Dans l'opinion commune, oui...
Dans les « hautes sphères », moins.



Or la DG continue de restructurer en viticulture !

En l'occurrence, la fermeture du bureau viticulture de Blaye, consécutivement au transfert de ses activités sur le bureau de Libourne.

Nombre d'exploitations viticoles rencontrent actuellement des difficultés.
La France, historiquement exportatrice agricole nette, a été importatrice nette en 2025.

L'an dernier, la dernière instance tenue en ces lieux - le 18 décembre - était un groupe de travail (GT) intitulé **Douane 2030**. Vaste programme ! Il y était question de besoins de renforcement à l'heure des défis de la période.
Monsieur le Directeur général annonçait même une absence de restructurations en 2026 !

Certes la pertinence de nos analyses et de notre revendicatif est manifeste, se voyant confirmée par l'actualité :

- le droit international est en péril, avec des décisions gouvernementales d'affranchissement à son endroit de plus en plus ouvertes ;
- le libre-échange signifie concurrence déloyale et facilitation des trafics, il génère donc insécurité, précarisations, délocalisations et pertes de souveraineté, dans les domaines industriels et agricoles.

Néanmoins, par quoi commençons-nous l'année ? Par une *restructuration* !

Que décident les autorités dans ce contexte ? D'affaiblir encore davantage les moyens d'intervention douaniers ! Ceci :

- en n'initiant pas une coalition intergouvernementale forte contre l'accord UE-MERCOSUR ;
- ensuite en affaiblissant donc encore davantage le maillage douanier sur le terrain.

Face à ce qui pourrait être qualifié de parjure des autorités par rapport à l'annonce d'abandon des restructurations, nous voterons aujourd'hui à nouveau CONTRE le projet d'arrêté de restructuration.





Nouvelle réorganisation DG : plutôt que la langue de bois, sortir du bois !

Et cet enclenchement de restructurations n'est près de finir, avec notamment la réorganisation de la Direction générale (DG).

D'après les esquisses faites lors des présentations aux personnels et à leurs représentants, il semble que l'on est face à un projet important.

Cette réorganisation ne va pas simplement impacter la Direction Générale mais aussi plusieurs autres Directions nationales. Elle serait donc plus ambitieuse que la dernière, à savoir *Ambition DG* qui avait demandé plus d'un an et demi pour s'accomplir pleinement.

Nous voulons donc connaître au plus vite le calendrier des différentes étapes locales comme nationales, que ce soit les Groupes de Travail, les Réunions Techniques (RT) comme les Instances officielles qui y seront consacrés.

Dès aujourd'hui nous voulons votre réponse quant à savoir si cette réorganisation est bien considérée comme importante, pour savoir si elle passera en Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) et non en Formation Spécialisée (FS) du dit Comité.

Très concrètement pour les collègues touchés, l'absorption voire la disparition de certains pôles ou services donnera-t-il droit à de l'indemnitaire de restructuration ou à de nouvelles primes pour les personnels évoluant d'une structure à une autre ?

En intersyndicale locale, il a déjà été demandé de desserrer votre calendrier, ainsi qu'un organigramme détaillé au niveau individuel.

Il nous semble qu'il est temps que chaque personnel de la Direction Générale ait enfin accès à sa fiche de poste et que celle-ci comprenne toutes les tâches qui lui sont allouées.

Ce faisant nous ne faisons donc que relayer les demandes consensuelles des personnels travaillant à la Direction Générale, qui ont de plus en plus de difficultés à travailler sans ces outils puisque le recrutement pour pourvoir les postes est de moins en moins douanier.

SOLIDAIRES Douanes sera attentif au fait que cette réforme ne conduise pas à une augmentation de l'encadrement supérieur au détriment des petites mains d'ores et déjà en sous-effectif.



Pour conclure, l'austérité n'est pas une excuse.

Enfin, l'austérité budgétaire ne saurait être une excuse commode des autorités pour s'affranchir de leurs responsabilités. Notre organisation syndicale est et sera particulièrement vigilante sur les éléments non budgétaires à la main de la « haute » administration.

Qu'en est-il des facilités en cas de grosses chutes de neige, comme c'est le cas cette semaine ? Rien à ce jour, malgré notre demande d'octroi d'autorisations exceptionnelles d'absence et/ou d'aménagements horaires !

Qu'en est-il des autorisations d'absence pour don du sang ? Idem. Le dispositif préexistant est arrêté. Autrement dit, malgré notre alerte, le recul en matière de jours ouvrant droit à repos hebdomadaire (JRH) est confirmé.

En ce domaine, nous réitérons que les personnes donneuses de sang doivent être encouragées dans leur acte civique, et non pas lésées de manière cynique.

Nous attendons donc des actes. Clairs et en faveur de l'intérêt général.

La délégation SOLIDAIRES Douanes,
le jeudi 08 janvier 2026